Rapport d'activités 2020 - 2021

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine, inc.

www.fafm.mb.ca
direction@fafm.mb.ca
204 235-0670

123 – 400, rue Des Meurons
Saint-Boniface MB R2H 3H3

FAFM Vivre Pleinement

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs, membres et distingués invités,

Une autre année pleine de défis pour la FAFM et ses membres vient de se terminer. J'espère que cette fois-ci sera la bonne et que la page sera tournée pour nous permettre de relancer notre programmation dans des formats plus conviviaux. Je tiens à reconnaître votre résilience et celle de toute l'équipe de gestion et d'administration de la FAFM qui a effectué un travail extraordinaire malgré les contraintes sanitaires et autres qui se dressaient à chaque détour. Il a fallu beaucoup de détermination pour continuer à avancer. Toutes mes félicitations et mes remerciements. Vos efforts individuels et collectifs continuent à faire une différence. Il ne faut pas lâcher!

Parmi les grandes réalisations de la dernière année, le *Guide de l'aidant naturel* démontre à quel point la volonté de contribuer au bien-être global et aux besoins de notre communauté est au cœur de nos préoccupations. Je suis particulièrement fière de ce travail collectif et de l'esprit positif qui nous a tous animés pour réaliser cet objectif ambitieux.

La saine gestion de la FAFM en ces temps difficiles a été efficacement maintenue toujours dans l'objectif de pouvoir répondre aux besoins de nos membres pendant et après la pandémie, car on peut déjà entrevoir l'après et je m'en réjouis. Nous allons relancer et rebâtir avec une vigueur accrue.

Merci de nous accorder votre confiance.

Suzanne Kennelly

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mesdames et messieurs, membres et distingués invités,

Malgré les restrictions sanitaires de la dernière année, la FAFM a réussi à livrer plusieurs activités, quoique modifiées en format virtuel. En bref, je suis convaincue que la FAFM a su relever le défi et s'adapter à sa nouvelle méthode de fonctionnement grâce à la collaboration de toute l'équipe!

Gérer un organisme en pleine pandémie n'a pas été chose facile! Tout au long de la dernière année, la sécurité de notre clientèle, de nos employés, de nos pigistes, bref de tous les gens qui nous entourent, a été d'importance primordiale! Encore une fois, je me dois de mentionner que j'ai le grand plaisir de travailler avec un conseil d'administration du tonnerre… toujours là pour faire part de conseils et de pistes de direction.

Bientôt, nous l'espérons, nous pourrons à nouveau nous réunir et oui, nous continuerons à assurer la sécurité des gens qui nous entoureront. Nous savons que les activités virtuelles ne peuvent remplacer les rencontres en personne, toutefois, nous prévoyons continuer l'offre de certaines activités en ligne. La dernière année a indiqué que pour certaines personnes, les rassemblements virtuels sont une occasion de socialiser et de participer même si on ne peut se déplacer.

Nous vous remercions de votre appui continu… votre participation à nos activités en ligne, et en temps et lieu, en personne, permettra d'assurer la survie de la FAFM.

Cette dernière année a été marquée, encore une fois, par la collaboration, l'engagement et les efforts du personnel et des pigistes, des bénévoles, des partenaires et des bailleurs de fonds, entre autres, pour assurer la mise en œuvre de nos activités. Je remercie chaleureusement chaque personne de leur apport!

Du fond du cœur, je vous remercie, chère lectrice, cher lecteur, de votre engagement et de votre appui continu envers la Fédération. Je vous souhaite de bonnes retrouvailles, quoique virtuelles, lors de cette assemblée!

Lucienne Châteauneuf

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de la Fédération des aînés de la francophonie manitobaine inc.

le jeudi 9 septembre 2021 à 13 h 30
Plateforme Zoom
Winnipeg MB

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection de la présidence d'assemblée et de la présidence d'élections
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 septembre 2020
   - 4.1 Affaires découlant du procès-verbal
5. Présentation du rapport d'activités de la FAFM
6. Rapport de vérification
   - 6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2020-2021
   - 6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2021-2022
7. Rapport des mises en candidatures 2021-2022
   - 7.1 Nominations / Élections au CA de la FAFM pour l'année 2021-2022
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
Le jeudi 10 septembre 2020 à 11 h
Plateforme ZOOM - Winnipeg, MB

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

   La présidente par intérim de la FAFM, Mme Suzanne Kennelly fait l'appel à l'ordre, se présente et souhaite la bienvenue. Elle rappelle aux participants qu'il faut être membre en règle afin d'avoir droit de vote.

   Elle présente les membres du conseil d'administration et du personnel de la FAFM. Elle remercie les personnes présentes à cette réunion virtuelle et déclare l'assemblée générale ouverte.

2. Élection de la présidence d'assemblée et la présidence d'élections

   Proposition AGA-2020.01 — Suzanne Kennelly / Lorraine Julien
   « Que madame Pauline Charrière soit nommée présidente d'assemblée et présidente d'élections. » — ADOPTÉE

   Madame Charrière souhaite la bienvenue à tous et passe immédiatement au déroulement de l'Assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

   Proposition AGA-2020.02 — Diane Gosselin / Madeleine Lafond
   « Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2019

   Proposition AGA-2020.03 — Diane Robert / Liliane Lemoine
   « Que le procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2019 soit adopté tel que présenté. » — ADOPTÉE

   4.1 Affaires découlant du procès-verbal

   Point 8.1 : On rappelle aux membres que le nom de l'organisme a officiellement été changé à Fédération des aînés de la francophonie manitobaine.

5. Présentation du rapport d'activités 2019-2020 de la FAFM

   Lucienne Châteauneuf, directrice de la FAFM, présente un résumé du rapport en notant certains éléments, tels, entre autres, le projet Cœur d'artiste, le projet Exploration d'un modèle d'un service de répit aux

personnes aidantes, le projet PAIR, les activités récurrentes et quelques statistiques.

Proposition AGA-2020.04 Suzanne Kennelly / Brigitte Arondel-Parent
« Que le Rapport d'activités 2019-2020 de la FAFM soit adopté tel que présenté. » ADOPTÉE

6. Rapport de vérification

6.1 Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020

M. Jules Hébert, trésorier de la FAFM, invite madame Gaëtanne Kurlowicz, responsable des services financiers de la FAFM, à présenter les états financiers vérifiés au 31 mars 2020.

Proposition AGA-2020.05 Jules Hébert / Gérard Curé
« Que les états financiers vérifiés pour l'année 2019-2020 soient adoptés tel que présentés. » ADOPTÉE

6.2 Nomination des vérificateurs pour l'année 2020-2021

Proposition AGA-2020.06 Jules Hébert / Marie Lapalisse
« Que la firme BDO Canada LLP soit retenue à titre de vérificateurs pour 2020-2021. » ADOPTÉE

7. Rapport de mises en candidatures 2020-2021

Mme Madeleine Lafond, représentant le comité de mise en candidature, nomme les membres du conseil d'administration qui continuent leurs mandats.

- Christelle Waldie et Madeleine Lafond entament la 2e année de leur premier mandat.
- Diane Robert, Suzanne Kennelly et Jules Hébert souhaitent continuer et entament alors un 2e mandat de deux ans.

Elle indique que les mandats de Thérèse Dorge et de Liliane Lemoine sont terminés donc deux postes sont ouverts pour des mandats de deux ans chacun.

Mme Brigitte Arondel-Parent a envoyé une lettre au comité, notant son intérêt à siéger au conseil d'administration de la FAFM.

Proposition AGA-2020.07 Madeleine Lafond / Diane Gosselin
« Que le rapport de mises en candidatures au conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2020-2021 soit adopté. » ADOPTÉE

Madame Charrière vérifie auprès de l'audience – à trois reprises – si d'autres personnes sont intéressées à siéger au conseil d'administration de la FAFM. Aucun nom n'est proposé / aucune personne ne se présente. Elle confirme

alors que d'après les statuts et règlements de l'organisme, le conseil pourra combler le poste vacant au cours de la prochaine année.

Madame Charrière déclare les nominations closes et indique que les personnes suivantes élues au conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2020-2021 : Jules Hébert, Diane Robert, Suzanne Kennelly, Christelle Waldie, Madeleine Lafond et Brigitte Arondel-Parent.

Proposition AGA-2020.08 Liliane Lemoine / Jean-Maurice Lemoine
« Que la composition des membres du conseil d'administration de la FAFM pour l'année 2020-2021 soit adoptée. » ADOPTÉE

8. Varia

8.1 Modification aux Règlements généraux de la FAFM

Mme Suzanne Kennelly fait la mise en contexte de l'ajout d'un article aux Règlements généraux de l'organisme.

Proposition AGA-2020.09 Diane Robert / Jean-Maurice Lemoine

« Il est proposé que l'Article 8.4 : Diffusion d'une AGA ou d'une AGE en mode virtuel soit ajouté aux Règlements généraux de la Fédération des aînés de la francophonie manitobaine. L'article 8.4 se lit comme suit :

Dans l'éventualité d'un risque à la santé publique pour les participants, tel que décrété par les autorités sanitaires locales, provinciales ou fédérales, et ce exceptionnellement, une AGA ou une AGE de la FAFM peut se dérouler en mode virtuel, tout en respectant les règles en lien avec le quorum, le droit de vote, etc. La responsabilité incombe à la FAFM de s'assurer que le quorum est atteint en début d'assemblée. Le membre en règle qui utilise ce moyen de participation à l'AGA ou l'AGE est donc reconnu comme ayant assisté à la réunion, selon les Règlements généraux de la FAFM. Toutes les résolutions qui en ressortent sont valides, pourvu que le quorum ait été atteint lors de la réunion. »

ADOPTÉE

8.2 Clientèle aînée – CA de la SFM

Mme Suzanne Kennelly souligne que la FAFM cherche à recruter une personne pour représenter la clientèle aînée au conseil d'administration de la SFM. Elle invite toute personne qui pourrait s'intéresser à ce poste à communiquer avec elle ou avec la directrice générale de la FAFM.

8.3 Questions d'ordre général

- Mme Mona Audet, directrice de Pluri-elles : *Merci à la FAFM du partenariat avec Pluri-elles. Nous travaillons très bien ensemble pour le bien commun de la communauté. Chapeau! Vous faites un travail extraordinaire; Pluri-elles est très fière d'être associé à la FAFM.*
- Mme Lorraine Julien, membre de la FAFM : *J'aimerais remercier Lucienne pour les messages qu'elle nous envoyait en début de la pandémie pour nous encourager, nous donner des fils, des trucs…. Ça a été beaucoup apprécié de ma part. Merci beaucoup!*
- Mme Brigitte Arondel-Parent, membre de la FAFM : *J'aimerais remercier également toute l'équipe de bénévoles, au niveau des exercices… « Chapeau! » également à toute cette équipe.*

8.4 Hommage à Thérèse Dorge et remerciements

- *Mme Suzanne Kennelly transmet ses profonds remerciements et sa reconnaissance à madame Thérèse Dorge qui a siégé au conseil d'administration de la FAFM pendant un bon nombre d'années. Elle indique que la FAFM lui remettra un cahier souvenir et il y aura aussi une page sur le site de la FAFM sur laquelle les gens pourront lui laisser des messages ou des témoignages de remerciements de son dévouement.*
- *Madame Kennelly remercie madame Charrière d'avoir guidé la réunion. Elle remercie également les participantes et les participants qui ont accepté de se brancher à la réunion ainsi que toute l'équipe de la FAFM!*

9. Levée de l'assemblée

Michèle Lécuyer-Hutton propose la levée de la séance.
12 h 05

LC/lc

LES ACTIVITÉS 2020 – 2021

La FAFM souhaite encourager les personnes aînées à demeurer indépendantes et actives et à s'intégrer socialement à la collectivité par ses services et sa programmation. Nos partenariats permettent de mettre sur pied des initiatives qui s'alignent avec la vision de nos programmes, soit :

- de valoriser et de favoriser la contribution des personnes aînées à la collectivité;
- de célébrer la diversité, de rejeter l'âgisme et de réduire les inégalités;
- de fournir des milieux favorables aux personnes aînées et des occasions de choix santé qui favorisent l'indépendance et la qualité de vie.

La FAFM travaille avec la communauté francophone du Manitoba pour la mise sur pied de ses initiatives. Dans la dernière année, la FAFM a priorisé des activités qui lui ont permis, entre autres :

- de voir à l'élaboration continue de stratégies pour répondre aux besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus au Manitoba;
- d'assurer la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'offre de sessions d'information, de conférences et de foires telles, par exemple, l'initiative Grouille ou rouille;
- de voir à l'offre d'activités intergénérationnelles et d'activités 'santé' visant les clubs d'aînés francophones à se jumeler aux écoles ou aux regroupements de jeunes dans le but de promouvoir les échanges sociaux et inclusifs;
- d'assurer la coordination et la mise en œuvre de l'émission radiophonique *Prends le temps* sur les ondes d'Envol 91 FM visant, entre autres, à promouvoir les activités de la FAFM et les services offerts;
- de voir à la mise en œuvre d'incitatifs pour que les personnes de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite de l'offre active de programmes et d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés;
- d'assurer la participation à plusieurs forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés.

Activités de sensibilisation

La FAFM a participé à plusieurs forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés.

- **FAAFC**
  Collaboration continue pour la mise en place de programmes pour les aînés. Entre autres, les stratégies suivantes ont été déployées pour assurer :
  1) la deuxième année de financement du programme de partenariat pour le développement social par lequel nous recevons présentement des fonds;
  2) la mise en œuvre du nouveau programme Francsavoir.ca qui a été mis en ligne récemment et qui offre une série d'activités et de formations en ligne pour tous les francophones de 50 ans et plus au pays.

  De plus, la FAAFC a créé deux groupes de travail nationaux qui portent respectivement sur la santé mentale, particulièrement en ces temps de pandémie, et un autre qui vise à contrer l'âgisme au Canada. Enfin, la FAAFC poursuit ses revendications pour obtenir, dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, l'inclusion de clauses linguistiques dans les transferts fédéraux en santé aux provinces pour que le financement soit assuré aux francophones dans les soins et services à domicile.
- **Comité directeur de la mise en œuvre (CDMO) du Plan stratégique communautaire de la francophonie manitobaine**
  Un comité responsable du pilotage de la mise en œuvre du plan stratégique de la francophonie manitobaine.
- **Table de concertation régionale Southern Health-Santé Sud**
  Participation au conseil d'administration de l'Office régional de la santé responsable de la prestation de services de santé dans la région sud du Manitoba afin de refléter la perspective de la clientèle aînée francophone.
- **Manitoba Seniors Coalition**
  Regroupement d'organismes ayant un mandat « aînés » dont le but est de présenter au grand public les importantes préoccupations des aînés autant au niveau social, économique, et/ou politique.
- **Seniors Resource Finder Network**
  La FAFM, par l'entremise de son programme Conseil des francophones 55+, siège à ce comité qui regroupe les chercheurs de ressources dans le but de s'informer et de réseauter face aux préoccupations des personnes aînées dans Winnipeg.
- **Autres comités**
  La FAFM siège à des comités au sein de la francophonie manitobaine dans le but d'être informée par rapport aux activités mais également pour appuyer les initiatives qui sont mises sur pied.

Initiative du Manitoba, province amie des aînés

L'initiative du Manitoba, province amie des aînés a été mis sur pied par l'entremise du Ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active. Cette initiative est une approche globale et multidimensionnelle qui vise à répondre aux besoins de la population grandissante de personnes aînées.

Le concept « ami des aînés » s'inspire du cadre de référence pour un vieillissement en santé de l'Organisation mondiale de la santé, qui encourage un vieillissement actif en optimisant les occasions de favoriser la santé, la participation et la sécurité, dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens lorsqu'ils vieillissent.

La FAFM travaille avec les membres de la communauté francophone du Manitoba pour la mise sur pied d'initiatives permettant de mettre en valeur la contribution de la clientèle aînée francophone. Dans la dernière année, la FAFM a priorisé des activités qui lui ont permis d'atteindre des objectifs de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés, tels, entre autres :

- l'élaboration continue de stratégies pour répondre aux besoins de la clientèle francophone de 50 ans et plus au Manitoba;
- la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique, de la bonne nutrition et de la prévention des maladies chroniques par l'offre de sessions d'information, de conférences et de foires telles que l'initiative Grouille ou rouille et la Journée des aînés;
- l'offre d'activités intergénérationnelles et d'activités 'santé' visant les clubs d'aînés francophones du Manitoba à se jumeler aux écoles ou aux regroupements de jeunes dans la province dans le but de promouvoir les échanges sociaux et inclusifs;
- la coordination et la mise en œuvre de l'émission radiophonique *Prends le temps* sur les ondes d'Envol 91 FM visant, entre autres, à promouvoir les activités de la FAFM et les services offerts et à renforcer sa capacité tout en créant des liens avec divers secteurs de la communauté;
- l'initiative PAIR propose 1) la production de capsules audio (balados) pour donner la parole aux aînés francophones, et, 2) des rassemblements sous forme de conférence ou d'ateliers auprès du grand public en général et auprès des membres de conseils d'administration des clubs d'aînés francophones du Manitoba;
- l'exploration d'un modèle de répit aux personnes aidantes permettant d'évaluer la nécessité et de voir à l'implantation d'un service de répit qui irait au-delà de la maladie d'Alzheimer, et qui pourrait inclure, selon les résultats de l'étude, d'autres pathologies;

- la mise en œuvre d'incitatifs pour que les personnes de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite de l'offre active de programmes et d'activités pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés;
- la participation à plusieurs forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle francophone soient représentés.

Exploration d'un modèle de service de répit aux personnes aidantes
L'objectif initial du projet était de mener une étude de faisabilité dans le but ultime de voir implanter au Manitoba, un service de répit pour les personnes aidantes. La pandémie s'imposant, il a fallu apporter des modifications au projet, tel que vous pourrez le lire plus loin dans le document.

La mobilisation nécessaire au succès du projet est remarquée des agences de santé. Notre volonté de voir implanter une infrastructure de services démontre notre intérêt à travailler avec nos agences gouvernementales pour l'obtention d'autres services. La collaboration des partenaires est primordiale pour assurer la rentabilité et la viabilité de services et programmes du genre proposé.

PAIR (Participation, Appartenance, Interaction, Rassemblements)
L'objectif de l'initiative PAIR est de permettre à la clientèle francophone de 50 ans et plus du Manitoba d'avoir accès à des activités en français. Le projet promouvoit également un sens d'identité, de fierté et d'appartenance.

Le projet PAIR comprend 1) la production et diffusion de balados qui ont pour but, entre autres, de promouvoir et de mettre en valeur les styles de vie des personnes de 50 ans et plus, et 2) des rassemblements qui ont pour but d'offrir des occasions de formation, d'information et de réseautage aux membres de conseils d'administration de clubs d'aînés francophones du Manitoba, et au grand public en général.

Activités en matière de vie saine, de santé et intergénérationnelles
La FAFM, par l'entremise du Conseil des francophones 55+ et son comité santé primaire, veille à la mise sur pied d'initiatives en matière de vie saine et en matière de santé (physique, mentale, etc). Les objectifs du Conseil 55+ et du comité sont d'évaluer les besoins des gens de 50 ans et plus de la communauté francophone, d'identifier les lacunes parmi les ressources offertes et de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins des francophones de 50 ans et plus. D'année en année, la FAFM chemine vers les priorités établies dans son plan stratégique.

Les activités intergénérationnelles cadrent à l'intérieur de cette rubrique car elles permettent aux personnes aînées des régions rurales et de la région urbaine de s'associer soit à des écoles, soit à des regroupements de la jeune enfance ou à des organismes communautaires afin de créer des liens intergénérationnels. L'objectif principal est de promouvoir des échanges sociaux qui servent à alléger l'isolement social.

Programmation régulière et émissions radiophoniques

La FAFM offre une programmation qui permet aux clubs d'aînés des régions rurales et de la région urbaine de s'associer à des organismes communautaires francophones du Manitoba afin de créer des liens et des partenariats. L'objectif est de promouvoir des échanges sociaux et inclusifs.

Les émissions radiophoniques permettent de renseigner la clientèle aînée francophone sur divers sujets. Les émissions permettent aux bénévoles d'acquérir des connaissances, de se tenir au courant des tendances dans des domaines variés et d'interagir avec les intervenants interviewés. Les émissions offrent un moyen de promouvoir les activités de la FAFM, et encourager la participation de sa clientèle aux activités.

RÉSULTATS GLOBAUX DES ACTIVITÉS

En raison de la pandémie de la Covid-19, l'équipe de la FAFM, y inclus le personnel contractuel et les membres du conseil d'administration, a dû passer en mode apprentissage et d'auto-formation quant à l'utilisation de nouvelles technologies afin de pouvoir continuer son fonctionnement quotidien. Apprendre ces nouvelles façons de faire les choses et apprivoiser les technologies et diverses plateformes avec lesquelles communiquer et rejoindre notre clientèle tout en continuant à offrir une programmation se veut, pour nous, une formation continue.

- **Étude de faisabilité**

  Une fois la phase de l'étude provinciale complétée, le projet est passé à une recherche pancanadienne sur les services, ressources et produits qui existent, en français, pour les aidants naturels. Issu de cette recherche, la FAFM a ensuite veillé à l'implantation d'un onglet sur son site Web afin d'assurer la diffusion de cette information. On peut accéder à la bibliothèque numérique à l'adresse Web https://fafm.mb.ca/.

  À l'arrivée de la pandémie, il était impossible pour la FAFM de poursuivre avec la mise en œuvre d'une formation auprès de ressources humaines, donc le projet a été modifié pour voir à la production d'un guide pour appuyer les aidants naturels dans leur cheminement. Le *Guide de l'aidant naturel* est le fruit du projet qui visait à explorer la mise sur pied d'un modèle de service de répit aux aidants naturels.

  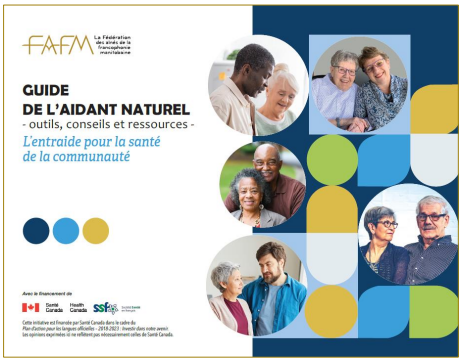

  Le *Guide de l'aidant naturel* est disponible en format pdf sur le site Web de la FAFM ainsi qu'en format imprimé. Vous pouvez obtenir un exemplaire de cet outil en communiquant avec la FAFM au 204 235-0670 ou par courriel à direction@fafm.mb.ca.

  Afin d'assurer la pérennité du projet, la FAFM prévoit lancer une campagne de promotion annuelle qui comprendra, entre autres, des webinaires et des ateliers qui serviront à expliquer le Guide de l'aidant naturel ainsi que des forums qui serviront à regrouper des personnes qui auront utilisé l'outil afin de recueillir des données qui serviront à améliorer le Guide, le cas échéant. À la suite de ces forums, s'il est jugé nécessaire, la FAFM pourra voir à une révision du Guide.

- **Projet PAIR**

  Volet balados

  Malgré les restrictions nécessaires en raison de la maladie du Coronavirus, la FAFM a toutefois réussi à assurer l'enregistrement et la diffusion d'une troisième série de cinq (5) balados qui ont donné la parole à des personnes de la communauté francophone du Manitoba.

  Chaque table ronde, réalisée en partenariat avec Radio-Canada Manitoba, a présenté des personnes de plus de 50 ans, dynamiques, et engageantes, qui ont exprimé leurs émotions, partagé leur sagesse et offert leurs conseils sur des sujets variés, tels :

  - Y'a pas d'âge… pour vivre son intimité!
  - Vivre avec le Covid-19 : La vie familiale
  - Vivre avec le Covid-19 : Les voyages
  - Vivre avec le Covid-19 : Garder le moral
  - Vivre avec le Covid-19 : La pandémie, perspectives d'experts

  On peut écouter les capsules sur le site Web https://fafm.mb.ca/balados/.

  Volet rassemblements

  Étant donné la pandémie, le volet rassemblements de cette initiative n'a pas pu avoir lieu, bien sûr. Toutefois, l'équipe de la FAFM a pu se mobiliser pour offrir des sessions d'exercices, des ateliers et des sessions d'information en mode virtuel. De plus, dans la dernière année, nous avons pu créer et diffuser des vidéos tutoriels dans le but de démystifier l'utilisation de la plateforme ZOOM qui s'est avéré un outil essentiel de communication avec notre clientèle en ce temps de pandémie. Les tutoriels sont hébergés sur le site Web de la FAFM.

- **Activités en matière de vie saine, en santé et intergénérationnelles**

  En raison de la pandémie, à la mi-mars 2020, nous avons dû arrêter toute activité nécessitant les regroupements en personnes. Une gamme d'activités ont été modifiées et offertes en mode virtuel mais certaines n'ont tout simplement pas pu être offertes.

  Malgré la pandémie et ses effets, nous avons réussi à offrir plusieurs activités virtuelles traitant de thèmes variés, telle la diffusion virtuelle de la foire santé Grouille ou rouille et des sessions d'activités physique. De plus, des ateliers

d'information traitant de sujets juridiques, de la nutrition, de la santé mentale, ainsi que des groupes de discussion, entre autres, ont été offerts.

- **Programmation régulière et émissions radiophoniques**
  À l'arrivée de la crise de la Covid-19, la FAFM a dû prévoir l'offre de la majorité de ses activités en mode virtuel. Entre autres, on peut retrouver sur le site Web de la FAFM, des vidéos d'exercices et des vidéos tutoriels sur l'utilisation de la plateforme Zoom. Pour en savoir plus, cliquez https://fafm.mb.ca/.

  Malheureusement, dans la dernière année, nous avons dû cesser nos émissions radio mais prévoyons reprendre dès qu'il sera possible de le faire en toute sécurité. Toutefois, nous avons pu produire des balados et des vidéos tutoriels et nous espérons que ces outils viendront répondre à un besoin auprès de notre clientèle aînée.

- **Communications aux membres**
  La page Facebook de la FAFM, ainsi que son site Web, continuent à jouer un rôle important dans la promotion des activités de la FAFM. De plus, depuis le début de la pandémie, la diffusion électronique mensuelle d'une Infolettre, est un des moyens privilégiés pour transmettre l'information à nos membres.

- **Partenaires aux initiatives**
  L'année 2020-2021 a été une année sans pareil. En raison des restrictions sanitaires, plusieurs de nos partenariats ont été mis en veilleuse. Dès que nous pourrons reprendre nos activités, il est notre intention de faire appel à nouveau aux groupes qui appuient nos initiatives. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les groupes qui continuent à appuyer et à encourager nos initiatives.

- **En chiffres**
  Malgré une année très difficile en raison de la pandémie, la FAFM a quand même réussi à rejoindre plus de 1 500 personnes par l'entremise de ses activités virtuelles.

  À part les sessions d'activités physiques, une quinzaine de sessions d'information et de discussion, ont eu lieu; près de 40 bénévoles ont prêté main forte dans la mise sur pied de nos activités virtuelles et nos animatrices, animateurs et partenaires ont, comme par le passé, continué à offrir leur expertise.

ORIENTATION FUTURE

La FAFM continuera d'adapter et d'évaluer la prestation de ses programmes et services tout en s'assurant que la sécurité et la santé du personnel, des bénévoles et des clients soient la priorité. Jusqu'à avis contraire quant aux directives sanitaires, nous continuerons à impliquer virtuellement les participants tout en veillant à ce que les protocoles de distanciation soient respectés. Nous continuerons à prévoir et à travailler au redémarrage et à l'offre de services et de programmes correspondant à ce qui sera notre nouveau « normal ».

La dernière année a été assez occupée à la FAFM, malgré la pandémie et les restrictions qui s'y imposaient. Le conseil d'administration a été très impliqué dans la gestion et l'administration des divers dossiers de la Fédération. Leur appui continu ainsi que les conseils reçus au cours de cette période d'ajustement dans le fonctionnement au quotidien ont été très appréciés.

Il nous fait énormément plaisir de vous donner un clin d'œil sur des projets sur lesquels nous travaillons ainsi que ce que nous prévoyons en tant que programmation dès l'automne 2021.

- **La 4e série de balados de la FAFM**

Les balados, enregistrés sous l'expertise et la direction de Monique Lacoste, mettent en valeur les divers styles de vie de personnes de 50 ans et plus, à travers les différentes tranches d'âge qui se regroupent sous la désignation du mot 'aîné'.

- **Chronique Tête-à-tête**

En partenariat avec Envol 91,1

Animée par Martine Bordeleau, la chronique *Tête-à-tête* sert, entre autres, à assurer un dialogue vers une autre génération donnant un coup d'œil sur la vie et la réalité des gens de chez-nous.

- **Tournée de l'histoire du français au Manitoba**

En partenariat avec le Conseil jeunesse provincial

Les participants aînés et jeunes, auront l'occasion d'échanger et de discuter des lieux historiques et/ou des divers monuments que l'on retrouve dans nos communautés, autant en région rurale, qu'à l'urbain. Les rencontres auront lieu virtuellement; une rencontre en personne aura lieu si les directives sanitaires le permettent.

- **On se lie… une lettre à la fois!**

  En partenariat avec des enseignantes et enseignants dans des écoles de langue française et des écoles d'immersion

  Ce projet intergénérationnel consiste à tisser des liens entre des jeunes du milieu scolaire, de la 4e à la 12e année, et des groupes de personnes aînées pour collaborer à des projets de correspondances.

  Des enseignants dans les écoles suivantes ont accepté de faire partie du projet : École Héritage à Saint-Pierre-Jolys, École Somerset à Somerset, École Saint-Joachim à La Broquerie, École Sainte-Agathe à Sainte-Agathe et le Festival Musique Jeunesse de la DSFM qui comprend sept écoles à travers la province.

- **Comprendre la santé mentale et le bien-être chez les personnes âgées**

  Des ateliers traitant de divers sujets pertinents aux personnes aînées seront présentés cet automne / hiver. Les ateliers ont été créés par le Programme de soutien au système provincial du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) de l'Ontario.

  Une première série de six (6) ateliers débutera le mercredi 6 octobre 2021.

- **Activités du conseil 55+**
  - Sessions d'activités physiques
  - Ateliers d'information et de sensibilisation
  - Planification de l'activité Grouille ou rouille 2022

- **L'âgisme**

  Initiée par la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, la FAFM collabore à une campagne de sensibilisation à l'âgisme. Des activités seront proposées dans le cadre du *Mois des aînés* en octobre.

- **De tout et de rien**… une activité de discussion autour du jeu de carte « *Léguez votre histoire* » qui servira de palier pour partager des évènements de son vécu, pour rire ensemble et pour apprendre à se connaître. Les rencontres auront lieu sur la plateforme ZOOM; un café-rencontre, en personne, sera prévu si les directives sanitaires le permettent.

  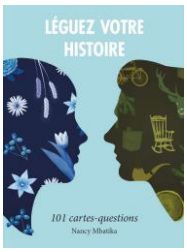

Les activités et les projets de la FAFM et du Conseil des francophones 55+ sont prévus en personne mais dans certains cas, nous en offrirons en format virtuel.

En se fiant aux lignes directrices provinciales, l'équipe de la FAFM continuera à être vigilante dans toutes les phases liées aux directives émises par la province en ce qui traite de la maladie du coronavirus.

Au relancement de nos activités, nous prévoyons :

- Évaluer l'offre de nos programmes et services sur une base régulière en tenant compte des exigences par rapport aux directives sanitaires.
- Évaluer les opportunités d'interactions sociales qui permettront de respecter la distanciation physique.
- Évaluer la taille optimale de groupes pour la programmation selon les espaces à notre disposition.
- Mandater les animateurs et animatrices à assurer que les mesures de santé publique sont en place et que la distance physique est respectée en tout temps.
- Assurer une seule entrée dans nos bureaux permettant ainsi de bien surveiller l'utilisation de nos espaces et la capacité.
- Assurer que le personnel, les membres du conseil d'administration, et les pigistes connaissent les mesures sanitaires et toutes directives ou politiques liées au Coronavirus.
- Demander preuve des deux doses du vaccin contre le COVID-19 en ce qui traite de la participation du public à des activités en personne.

MERCI! MERCI! MERCI!

…à toutes les personnes qui ont œuvré à titre bénévole ou à titre contractuel rémunéré, aux membres, aux organisateurs, collaborateurs et partenaires, aux communautés, aux représentants et représentantes d'organismes… Merci à vous tous et toutes qui avez participé à la réalisation des initiatives de la FAFM dans la dernière année… Votre engagement et votre collaboration continuent à faire rayonner la Fédération!

MERCI AUX BAILLEURS DE FONDS!

Conseil manitobain du vieillissement • Francofonds • Ministère du Patrimoine canadien • Office régional de la santé de Winnipeg • Entente Canada-Manitoba pour les services en français • Ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active • Programme de partenariats pour le développement social du ministère Emploi et Développement social Canada • Secrétariat aux affaires francophones • Société Santé en français.

MERCI AUX CLUBS D'AÎNÉS!

Association des résidents de l'Accueil Colombien à Saint-Boniface • Blés d'Or de Lorette à Lorette • Club Amical à Saint-Adolphe • Club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes à Notre-Dame-de-Lourdes • Club d'âge d'or de Saint-Claude inc. à Saint-Claude • Club de l'Amitié à La Broquerie • Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste • Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface • Club Fort Ellice à Saint-Lazare • Club Jolys à Saint-Pierre-Jolys • Club Jovial à Sainte-Anne • Club Oasis à Saint-Norbert • Club Rendons-Nous à Saint-Georges • Club Simon-Nivon à Saint-Léon • Rendez-Vous des Pionniers à Sainte-Agathe.

- Pour devenir membre d'un des clubs, communiquez avec la FAFM. Il nous fera plaisir de diriger votre requête à une des personnes responsables d'un club.

L'ÉQUIPE DE LA FAFM

Conseil d'administration 2020-2021

- Présidente : Suzanne Kennelly
- Vice-présidente : Christelle Waldie
- Secrétaire-trésorier : Jules Hébert
- Administratrices / administrateur :
  - Brigitte Arondel-Parent
  - Madeleine Lafond
  - Diane Robert
  - Jean-Maurice Lemoine

Personnel

- Lucienne Châteauneuf, directrice générale
- Nadège Tuo, coordonnatrice du Conseil des francophones 55+
- Gaëtanne Kurlowicz, responsable des opérations financières
- Et, une merveilleuse équipe de pigistes!

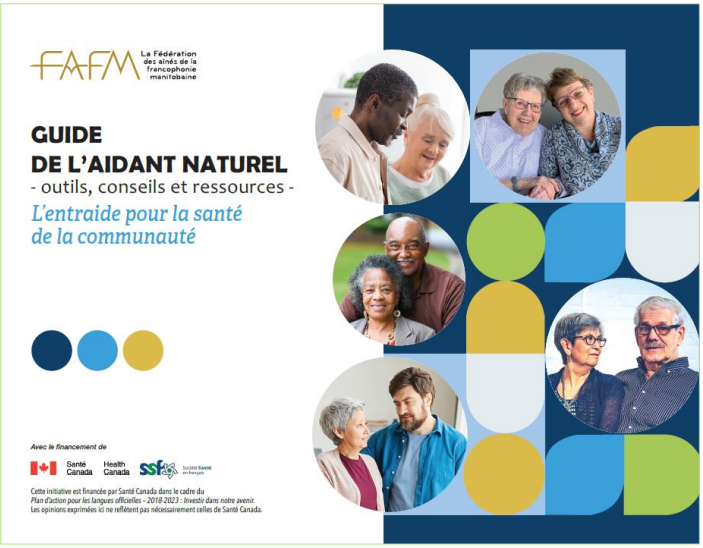

Pour obtenir un exemplaire du **Guide de l'aidant naturel**, communiquer avec la FAFM au 204 235-0670 ou par courriel à info@fafm.mb.ca.

NO STONE LEFT ALONE®
MEMORIAL FOUNDATION
LA FONDATION COMMÉMORATIVE
AUCUNE PIERRE DANS L'OUBLI

La FAFM collabore à l'organisation de cérémonies de commémoration dans le cadre du *Jour du Souvenir*.

Communiquez avec Nadège au 204 235-0670 pour des informations.

CONNECTAÎNÉS est un site Web offrant des sessions d'information et / ou de formation, des causeries, des activités et des conférences, en français, sur la plateforme ZOOM (ou le téléphone).

Visitez le site Web connectaines.ca et défilez vers le bas pour trouver la liste des provinces offrant des activités. Cliquez sur la session qui vous intéresse et cliquez ensuite 'Inscription' pour vous inscrire à l'activité de votre choix!

Bonnes découvertes!... à travers le Canada!

LES ÉTATS FINANCIERS

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant **2**

États financiers

État de la situation financière **4**

État des résultats et de l'évolution de l'actif net **5**

État des flux de trésorerie **6**

Notes complémentaires aux états financiers **7**

Tableau des charges **12**

Tel.: 204 956 7200
Fax.: 204 926 7201
Toll Free: 800 268 3337
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
201 Portage Avenue - 26th Floor
Winnipeg MB R3B 3K6 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.** (« La Fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fédération au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 17 août 2021

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État de la situation financière

Au 31 mars	2021	2020
	$	$
Actif		
Actif courant		
Encaisse	**28 712**	11 360
Placements (note 3)	**59 768**	48 706
Subventions à recevoir et débiteurs	**3 217**	9 682
Frais payés d'avance	**2 581**	4 292
	94 278	74 040
Immobilisations (note 4)	**-**	-
	94 278	74 040
Passif et actifs net		
Passif courant		
Créditeurs et frais courus	**7 647**	11 314
Produits reportés (note 6)	**1 517**	1 526
	9 164	12 840
Engagement contractuel		
Actif net		
Non affecté	**85 114**	61 200
	94 278	74 040

Approuvé au nom du conseil d'administration :

administrateur

administrateur

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Administration générale	Initiative du Manitoba	PAIR	Services de santé	Conseil francophone 55+	Étude de faisabilité	Total 2021	Total 2020
	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits								
Commandites et dons	-	-	-	-	1 000	-	1 000	3 316
Cotisations	2 921	-	-	-	-	-	2 921	4 409
FAAFC	-	-	21 396	-	-	-	21 396	15 320
Francofonds Inc.	6 360	-	-	-	-	-	6 360	5 128
Gouvernement du Canada								
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	4 395	-	-	-	-	-	4 395	-
Société Santé en Français	-	-	-	-	-	29 583	29 583	29 583
Patrimoine Canada	74 100	-	-	-	-	-	74 100	141 500
Gouvernement du Manitoba								
Entente Canada-Manitoba	5 000	-	-	20 000	-	-	25 000	30 000
Santé et Soins aux personnes âgées	-	22 000	-	-	-	-	22 000	22 000
Subvention transitoire	15 000	-	-	-	-	-	15 000	-
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	-	-	-	4 990
Inscriptions	-	-	-	-	238	-	238	16 866
Intérêts	689	-	-	-	-	-	689	1 161
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	34 140	-	34 140	34 140
Rendez-vous des amis	-	-	-	-	-	-	-	4 560
Tournoi de golf	-	-	-	-	-	-	-	7 327
	108 465	22 000	21 396	20 000	35 378	29 583	236 822	320 300
Charges (voir tableau)	80 319	22 000	21 396	20 000	39 610	29 583	212 908	309 571
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	28 146	-	-	-	(4 232)	-	23 914	10 729
Actif net, au début de l'exercice							61 200	50 471
Actif net, à la fin de l'exercice							85 114	61 200

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	**23 914**	10 729
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir et débiteurs	**6 465**	12 465
Frais payés d'avance	**1 711**	(1 245)
Créditeurs et frais courus	**(3 667)**	(131)
Produits reportés	**(9)**	(5 919)
	28 414	15 899
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-**	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(11 062)**	(1 001)
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	**17 352**	14 898
Encaisse (découvert bancaire), au début de l'exercice	**11 360**	(3 538)
Encaisse, à la fin de l'exercice	**28 712**	11 360

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

1. Nature de l'organisation

En tant qu'organisme porte-parole, La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. (« La Fédération ») représente les intérêts de la population de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine. Elle veille au bien-être de cette communauté en offrant des services, des programmes et des activités à ses membres.

La Fédération a été incorporée selon la Loi sur les corporations du Manitoba comme organisme à but non-lucratif sans capital-action. La Fédération est exempte d'impôt selon la section 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

La Fédération dépend de subventions des agences gouvernementales pour poursuivre son exploitation.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés tels que les prélèvements de fonds et les produits d'inscriptions sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Ventilation des charges

L'affectation des charges aux divers programmes de la Fédération s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon le coût total réel moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est imputé sur la vie estimative de ces immobilisations et est calculé selon la méthode linéaire à un taux de 20 %.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

f) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants des produits et de charges imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

La Fédération détient des dépôts à terme encaissables qui portent intérêt au taux de 1,10 % et viennent à échéance en mai et août 2021.

4. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	**Amortissement cumulé**	Coût	Amortissement cumulé
	$	**$**	$	$
Équipement	**16 146**	**16 146**	16 146	16 146
Valeur comptable nette		**-**		-

5. Marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit de 20 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 2,00 % qui est de 4,75 % au 31 mars 2021. Les dépôts de la Fédération ont été grevés en garantie de la marge de crédit. Au 31 mars 2021 la marge de crédit était inutilisée.

6. Produits reportés

	Solde au 31 mars 2020	**Montants reçus**	**Produits comptabilisés**	**Solde au 31 mars 2021**
	$	**$**	**$**	**$**
Office régional de la santé de Winnipeg	1 526	**34 131**	**34 140**	**1 517**

7. Engagement contractuel

La Fédération loue des équipements pour bureau au coût de 1 157 $ par année jusqu'en juin 2023.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

8. Ventilation des charges

Les charges liées à l'administration générale de la Fédération de 80 319 $ (96 607 $ en 2020) sont consignés dans l'état des résultats après l'affectation aux programmes suivants pour les charges notées ci-dessous :

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	PAIR	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	2021
	$	$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	9 550	3 407	15 250	-	-	9 945	38 152
Représentation et réunions	162	-	-	-	-	-	162
Location d'équipement et autres	250	-	-	-	-	-	250
Loyer	500	-	500	-	-	250	1 250
Publicité et promotion	250	-	244	-	-	-	494
Impression, timbres et papeterie	-	-	-	-	-	250	250
Personnes-ressources	2 725	-	1 256	-	-	2 463	6 444
Téléphone	-	-	244	-	-	-	244
Frais de déplacements	-	-	-	-	-	-	-
	13 437	3 407	17 494	-	-	12 908	47 246

Postes budgétaires	Initiative du Manitoba	PAIR	Services de santé	Conseil francophone 55+	Coeur d'artiste	Étude de faisabilité	2020
		$	$	$	$	$	$
Salaires et avantages sociaux	13 000	-	16 912	-	3 750	3 611	37 273
Représentation et réunions	-	-	353	-	475	-	828
Location d'équipement et autres	532	-	-	-	250	450	1 232
Loyer	-	-	-	-	2 000	289	2 289
Publicité et promotion	456	-	342	500	1 600	-	2 898
Impression, timbres et papeterie	-	-	-	-	1 425	505	1 930
Personnes-ressources	3 049	-	3 651	-	9 120	4 398	20 218
Téléphone	454	-	-	655	489	-	1 598
Frais de déplacements	355	-	455	-	1 475	-	2 285
	17 846	-	21 713	1 155	20 584	9 253	70 551

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la Fédération l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, la Fédération s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fédération subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fédération à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions à recevoir et débiteurs. Toutefois, la Fédération n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi les agences gouvernementales et autres organisations et le paiement en totalité est normalement perçu en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fédération maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

10. Incertitude liée à la COVID-19

En conséquence de la pandémie, la Fédération a mis en oeuvre des mesures spécifiques pour réduire le risque lié à la COVID-19 sur ses opérations et sa situation financière. La Fédération a adapté sa programmation en conséquence au cours de l'exercice et certains évènements ont été reprogrammés ou annulés. La Fédération a reçu la subvention transitoire du Gouvernement du Manitoba et la subvention d'urgence du Canada pour le loyer du Gouvernement du Canada. La direction continue à surveiller l'impact de la pandémie sur les liquidités, la situation financière et les résultats d'opérations de la Fédération. Compte tenu de la nature dynamique des circonstances, la durée de la perturbation des activités et les répercussions financières connexes ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable actuellement.

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.
Tableau des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Administration générale	Initiative du Manitoba	PAIR	Services de santé	Conseil francophone 55+	Étude de faisabilité	Total 2021	Total 2020
	$	$	$ $	$	$	$	$	$
Assemblée générale	-	-	-	-	-	-	-	1 720
Assurances	1 822	-	-	-	-	-	1 822	1 777
Cotisations	407	-	-	-	-	-	407	729
Divers	-	-	-	-	-	-	-	3 019
Équipement	1 948	-	-	-	405	-	2 353	350
Frais bancaires	178	-	-	-	-	-	178	335
Frais de déplacements	139	-	-	-	(111)	-	28	4 066
Frais professionnels	7 642	-	-	-	-	-	7 642	6 236
Grouille ou Rouille	-	-	-	-	1 050	-	1 050	6 043
Impression, timbres, papeterie	2 349	-	-	-	55	250	2 654	3 027
Location d'équipement	1 316	250	-	-	-	-	1 566	1 322
Loyer	11 050	500	650	500	42	250	12 992	14 272
Personnes-ressources	11 322	11 032	17 083	3 506	5 171	18 934	67 048	109 525
Publicité et promotion	2 133	506	256	500	593	204	4 192	6 303
Rendez-vous des amis	-	-	-	-	-	-	-	3 740
Représentation et réunions	321	162	-	-	12	-	495	11 446
Salaires et avantages sociaux	36 171	9 550	3 407	15 250	31 710	9 945	106 033	126 723
Téléphone	3 521	-	-	244	683	-	4 448	3 899
Tournoi de golf	-	-	-	-	-	-	-	5 039
	80 319	22 000	21 396	20 000	39 610	29 583	212 908	309 571